

<https://www.ladepeche.fr/article/2018/05/24/2803463-compteur-linky-un-incendie-evite-de-justesse.html>

Compteur Linky : un incendie évité de justesse



Sur La Rouquette, le déploiement du compteur est prévu pour 2021. Jeanine Cavallé (sur la photo avec Michel Condamin, bio-électricien) fait partie des douze personnes qui se sont vu poser le compteur en avant-première à Trigodinas Photo DDM

Publié le 24/05/2018 à 03:49 , mis à jour à 08:42

[Faits divers](#), [La Rouquette](#)

Jeanine Cavallé en a gros sur le cœur : non seulement sa maison a failli partir en fumée à cause du compteur Linky mais elle-même est devenue une habituée des urgences !

« Les intimidations d'Enedis et du poseur Chavinier ont été telles que nous avons fini par céder devant le coût exorbitant que nous vaudrait un refus », dénonce-t-elle. Argument imparable... Linky est posé le 15 avril. Le 28, Jeanine est prise de palpitations cardiaques. Christian Dubiel, son compagnon, l'accompagne aux urgences où ils passent tout l'après-midi.

« Nous sommes rentrés à la maison vers 20 heures et nous avons été saisis par une forte odeur de brûlé émanant du compteur. Appelé par téléphone, Enedis nous a recommandé de couper immédiatement le disjoncteur. Leur technicien est arrivé vers 21 h 30. Le câble raccordé par Chavinier était effectivement mal serré et si nous étions partis en vacances, c'est toute la maison qui aurait brûlé », rapporte Christian, désabusé.

Quant à Jeanine, qui en est à son 6e passage aux urgences, elle partage désormais son temps entre Rodez et Villefranche pour subir examen sur examen : « Les médecins évoquent un problème thyroïdien mais refusent d'envisager une hypersensibilité. Pourtant, des recherches scientifiques prouvent que l'irradiation électromagnétique entraîne des effets sur le système endocrinien », déplore-t-elle en pointant le compteur.

Michel Condamin, bio-électricien, invité par les propriétaires sur les lieux, le confirme : « Il semblerait effectivement que le compteur Linky joue un rôle de déclencheur dans un organisme déjà malmené par des polluants autres (alimentaires, olfactifs...). »

Dans la cuisine de Jeanine, les mesures effectuées par l'électricien sont édifiantes : à proximité du four non allumé, le capteur indique 230 volts/m, à la prise 154 volts/m. Si l'on sait que la norme «bio-initiative» est de 12 à 13 pour une cuisine et 5 pour une pièce de repos, il y a vraiment de quoi se faire du souci.

La Dépêche du Midi